

Conseils à l'usage des rédacteurs habituels ou occasionnels de

RADIO-REF

Remarque préliminaire :

Si vous ne vous sentez pas en mesure de respecter tout ou partie des remarques qui suivent, ne renoncez pas pour autant à publier : le REF est un groupe d'amis, non de censeurs, et il se trouvera toujours quelqu'un pour corriger ou mettre en forme votre texte. Ce que nous souhaitons, c'est que vous fassiez **AUSSI BIEN QUE VOUS LE POUVEZ**, et nous espérons que les directives suivantes vous y aideront.

[\(Télécharger le présent document en Pdf ? \)](#)

Fourniture des articles à publier.

Recommandations :

Ce ne sont que des recommandations destinées à rendre le travail plus simple et efficace pour chacun, pas des obligations ! Faites au mieux, nous ferons le reste !

- Pour les textes, les formats suivants conviennent :

o Word (toutes versions).

o RTF.

o Texte ASCII brut.

- Pour les tableaux, les formats suivants conviennent :

o Word (toutes versions).

o Excel (toutes versions).

- Le texte sera totalement remis en forme à l'aide de logiciels de PAO par notre photocompositeur. En conséquence, plus le texte sera dépouillé, et plus il aura de chance d'être publié sans erreur (éviter par exemple la mise en page sur plusieurs colonnes).

- Pour la mise en page de base, utilisez les tabulations plutôt que les longues séries d'espaces. D'une manière générale, pensez, au moins lors de la relecture de votre texte, à activer l'affichage des éléments non visibles (bouton en forme de PI dans la barre d'outils standard de Word).

Vous verrez ainsi apparaître tabulations, espaces sécables, non sécables, etc...

- Evitez d'inclure des photos et schémas dans le texte de votre article.

- Pour les photos et schémas dans des formats graphiques (GIF, JPEG, TIFF, PNG...),

joignez-les dans des fichiers à part et nommez ces fichiers de façon claire (figure1.jpg, figure2.jpg... plutôt que de leur donner par exemple les noms bâtarde affectés par votre appareil photo numérique).

- Pour les photos, le format JPEG est le plus courant. Si vous avez accès au réglage de qualité de votre fichier JPEG, ne descendez pas en dessous de 80% et dans la mesure du possible, restez à 100% (sans cela, la taille du fichier diminue, mais des défauts dus à la compression deviennent visibles).

- Adoptez une résolution adaptée au format de publication [point à voir avec le photocompositeur : combien de pixels par cm ?]

- Si vos photos contiennent des incrustations de texte, joignez également une photo sans les incrustations (la photocomposition pourra si nécessaire reprendre les incrustations de manière professionnelle).

- Pour les schémas et dessins au trait, en noir et blanc ou avec peu de couleurs, le format GIF est souvent utilisé. Si vous restez en JPEG, pour un dessin au trait, une qualité maximum (100%) est indispensable (sans quoi ce type de graphique à contraste élevé laisse immédiatement apparaître le moindre défaut de compression).

- Pour les tableaux, faites un fichier séparé au format Word ou Excel nommé de manière limpide (tableau1.doc, tableau2.xls...).

- Si vous réalisez des schémas sous Word, même principe : faites un fichier à part par schéma.

- Considérez votre document texte comme le canevas de votre article : il doit contenir toutes les indications et références vers les autres éléments que vous fournirez :

o Indiquez en rouge (ou de manière suffisamment visible, sur une ligne seule par exemple) les

éléments à inclure (figure, photo, tableau) et préciser la légende. Exemple :

Inclure photo4.jpg

Légende : Câblage du régulateur de tension.

o Indiquez vos consignes éventuelles de mise en page (en couleur également). Exemple :

Pour la photocomposition :

placer le texte suivant (nomenclature des composants) dans un pavé de couleur.

o Dans votre texte, et dans la mesure du possible, faites apparaître en gras les références aux photos, figures, tableaux...

- Indiquez en haut du texte :

o Le titre de l'article.

o L'auteur de l'article (prénom, nom, indicatif éventuel, email ou adresse postale éventuelle).

Traitement de votre article :

- Envoi des articles :

o Par mail à radioref@r-e-f.org (taille maximum raisonnable : quelques Mo par mail. Au-delà, découper en plusieurs mails).

Publication des articles techniques dans Radio-REF

Écrit par F1TE

Samedi, 20 Janvier 2018 12:39 - Mis à jour Jeudi, 25 Janvier 2018 11:32

o Sur support informatique (CD, clé USB) par courrier au siège du REF :

Réseau des Emetteurs Français
Radio-REF
CS 7429
37074 TOURS CEDEX 2

o Dans la mesure du possible, évitez l'envoi d'articles sur papier (en particulier si vous possédez les fichiers informatiques). Bien entendu, si un auteur n'a pas d'outil informatique, son article manuscrit sera le bienvenu.

o Le secrétariat de Radio-REF vous enverra un accusé de réception.

- Prise en compte des articles :

o Les articles techniques sont pris en compte et validés par le rédacteur en chef adjoint responsable des articles techniques (F5NB).

o Les autres articles sont pris en compte et validés par le rédacteur en chef.

- Relecture des articles :

o Les articles techniques sont relus par un comité de lecture technique, composé de F1AFJ, F1TE, F1VL, F2MM, F6AGR, F6BIG et F6BKI

.
Les OM de ce comité pourront prendre contact avec vous (souvent par mail) pour d'éventuelles précisions/corrections...

o L'ensemble des articles est corrigé (orthographe, grammaire...) par F4API, F5PCX et F2RA.

- Photocomposition et bon à tirer

o Une fois votre article mis en page, un bon à tirer (copie conforme de ce qui passera dans Radio-REF) vous sera envoyé par email sous forme de fichier PDF. Vous devrez indiquer les corrections éventuelles et le valider auprès de la photocomposition. Dans cette phase là, à quelques jours du bouclage, la plus grande réactivité est demandée.

o N'oubliez pas de fournir vos coordonnées (adresse postale et surtout email) avec votre article. Si vous ne souhaitez pas que vos coordonnées soient publiés, indiquez-le.

Echéances :

- Les articles non techniques doivent être fournis **avant le 10 du mois précédant le mois de parution**

- Il n'y a pas d'échéances particulières pour les articles techniques : la programmation est assurée article par article par le comité de rédaction.